

PRIMATURE

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(PP-G/TRANS N°011-2022)

Wendkouni Joël Lionel BILGO

Ouagadougou, le 06 mai 2022

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le vendredi 06 mai 2022,
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 12 H 50 mn,
sous la présidence de
Son Excellence Monsieur Paul-Henri Sandaogo DAMIBA
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Le Conseil a adopté **deux (02) rapports**.

Le premier rapport porte adoption du Plan d'actions de la Transition (PAT).

Le PAT découle des priorités définies par l'Agenda de la Transition et des actions pertinentes et structurantes des politiques publiques en vigueur notamment la Politique nationale de développement qu'est le PNDES II 2021-2025, conformément à la Loi 034/2018/AN du 27 juillet 2018 portant pilotage et gestion du développement. Instrument de programmation opérationnelle servant de guide à l'action quotidienne du Gouvernement sur la période 2022-2025, il définit les actions à mener, les produits (extrants) qui y concourent, indique leurs programmations physique et financière, ainsi que les indicateurs de résultats.

L'adoption de ce rapport permet à notre pays de disposer d'un instrument central d'opérationnalisation des actions du gouvernement de la Transition.

Le second rapport est un **décret** portant création, attributions, organisation et fonctionnement du dispositif de suivi et d'évaluation de la Politique nationale de développement (PND).

Ce décret définit les instances et organes du dispositif de suivi et d'évaluation de la PND, ainsi que leur fonctionnement.

Son adoption permet l'entame de l'opérationnalisation du mécanisme de suivi et d'évaluation de la PND et du Plan d'actions de la Transition, particulièrement, l'accompagnement des Cadres sectoriels et régionaux de dialogue dans l'élaboration ou l'actualisation des plans d'actions sectoriels, ministériels et régionaux.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre de l'Urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat a fait au Conseil **deux (02) communications orales.**

La première communication est relative à la participation du Burkina Faso à la rencontre de haut niveau de l'Assemblée générale de l'Organisation des nations unies (ONU) sur la mise en œuvre du nouveau programme pour les Villes.

Cette rencontre qui s'est tenue du 25 au 28 avril 2022 à New York a été une occasion pour l'ONU-Habitat d'évaluer le niveau de mise en œuvre du Nouvel agenda pour les villes dans chaque pays membre, et de faire cas des nouveaux engagements que chacun des Etats prend pour les années à venir en vue d'accroître la résilience des villes.

La seconde communication est relative à la remise officielle du prix Nobel de l'Architecture 2022 décerné le 15 mars dernier à notre compatriote Monsieur Diébèdo Francis KERE, architecte burkinabè. La remise officielle de ce prix « Pritzker 2022 » est prévue le 27 mai 2022 à Londres.

II.2. Le ministre du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises a fait au Conseil le bilan prévisionnel de la campagne cotonnière 2021-2022 et les projections de la prochaine campagne 2022-2023.

La campagne cotonnière 2021-2022 a été marquée par une hausse vertigineuse des prix des intrants sur le marché national due à la situation socio-économique et sanitaire internationale.

Pour que la production cotonnière de la campagne 2022-2023 reste aussi attrayante que celle des pays de la sous-région, le Gouvernement a décidé du maintien de la subvention de la part de l'Etat.

II.3. Le ministre Porte-parole du Gouvernement a fait au Conseil un point de la situation qui prévaut sur la mine de Perkoa. Dans la gestion de cette catastrophe, le Gouvernement a décidé de la délocalisation du comité de gestion de crise composée d'une équipe gouvernementale, des responsables des structures déconcentrées, des forces vives de la localité et des familles des miniers à Réo dans la province du Sanguié.

Des concertations ont permis d'apaiser la situation, de conjuguer les efforts afin de poursuivre efficacement les recherches en vue de retrouver les huit (08) mineurs piégés par l'inondation de la mine.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRIMATURE

- Monsieur Blaise **YODA, Mle 104 514 A**, Ingénieur agronome, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Conseiller spécial chargé du foncier et du développement rural ;
- Monsieur Innocents **OUEDRAOGO, Mle 47 701 K**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 15^{ème} échelon, est nommé Conseiller spécial chargé des questions fiscales et juridiques ;
- Monsieur Moussa Poulmawendé **ZIDA, Mle 118 318 Z**, Ingénieur du développement rural/Agronome, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur général de BAGREPOLE ;
- Monsieur Sié Mogodègnan Jérémie **KOULIBALY, Mle 88 790 F**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Coordonnateur du Service d'information du Gouvernement (SIG).

B. AU TITRE DU MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

- Monsieur Silas **KEITA, Officier supérieur/Colonel-Major**, est nommé Secrétaire général.

C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE

- Monsieur Boubakar **KEITA, Officier**, Lieutenant-colonel, est nommé Directeur général de l'Institut supérieur d'études de protection civile (ISEPC) ;

- Madame Massadalo Yvette **NACOULMA/SANOU, Mle 59 773 T**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommée Gouverneur de la Région du Centre-Sud ;
- Madame Sy Assetou **TRAORE, Mle 23 670 W**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommée Gouverneur de la Région du Plateau-Central ;
- Monsieur Abdoulaye **BASSINGA, Mle 59 718 Y**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Gouverneur de la Région du Centre ;
- Monsieur Boubakar Nouhoun **TRAORE, Mle 28 173 Z**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Gouverneur de la Région du Centre-Ouest.

D. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

- Monsieur Poussi **SAWADOGO, Mle 49 033 Z**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Ambassadeur, Directeur général de l'Institut des hautes études internationales (INHEI).

E. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

- Monsieur Wanregma Modeste **KONOMBO, Mle 130 226 B**, Magistrat de grade exceptionnel, 4^{ème} échelon, est nommé Secrétaire général de la Cour de Cassation ;
- Monsieur Urbain **MILLOGO, Mle 52 395 K**, Contrôleur d'Etat, catégorie 1, classe exceptionnelle, 1^{er} échelon, est nommé Contrôleur général d'Etat adjoint de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption (ASCE-LC) ;

- Monsieur Sy Christian Innocent **OUATTARA, Mle 57 296 G**, Greffier en Chef, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur de cabinet du Contrôleur général d'Etat de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption ;
- Monsieur Mamoudou **DRABO, Mle 34 830 H**, Contrôleur d'Etat, catégorie 1, 4^{ème} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Chef du Département de la Stratégie nationale de la prévention de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption ;
- Monsieur Antoine **ILYINGA, Mle 54 640 E**, Contrôleur d'Etat, catégorie 1, 3^{ème} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Chef de Département d'enquête et d'investigation de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption ;
- Monsieur Sibiri **RAMDE, Mle 34 815 J**, Contrôleur d'Etat, catégorie 1, classe exceptionnelle, 1^{er} échelon, est nommé Chef de Département des déclarations d'intérêt et de patrimoine de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption ;
- Madame Aguiaratou **OUANGRAOUA, Mle 52 396 W**, Contrôleur d'Etat, catégorie 1 CE, grade 3, 2^{ème} échelon, est nommé Chef de Département suivi des recommandations et des actions de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption ;
- Monsieur Adama **PARE, Mle 56 709 S**, Contrôleur d'Etat, catégorie 1, 3^{ème} classe, 1^{er} échelon, est nommé Chef de Département audit et contrôle de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption ;
- Monsieur Kalifa **KONE, Mle 217 565 R**, Commissaire principal de police, catégorie 1, 3^{ème} échelon, est nommé Contrôleur d'Etat ;
- Monsieur Karim **GANOU, Mle 216 190 P**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Contrôleur d'Etat ;
- Monsieur Aimé **NANA, Mle 49 389 B**, Inspecteur central des douanes, catégorie 1, 2^{ème} classe, 1^{er} échelon, est nommé Contrôleur d'Etat ;

- Monsieur Delwindé Laurent **YOGO, Mle 111 154 B**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur des études, de la programmation, des statistiques et du suivi-évaluation de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption ;
- Monsieur Yacouba **DAO, Mle 266 150 J**, Ingénieur des travaux informatiques, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur des systèmes d'information, de la documentation et des archives de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption ;
- Madame Aïssétou **KY/KONE, Mle 303 789 K**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice des ressources humaines de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption ;
- Monsieur Trabzanga **ZOUNGRANA, Mle 23 507 V**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Directeur de la communication et de la presse de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption.

F. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Monsieur Barnabé **KABORE, Mle 46 082 U**, Inspecteur principal des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur général des eaux et forêts, Chef de corps ;
- Madame Edith Marie Sylvie **DABOUE, Mle 47 623 T**, Professeur certifié, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommée Directrice générale du Centre national des semences forestières (CNSF) ;
- Monsieur Wend-Kuni Josée **BAMA, Mle 271 688 K**, Inspecteur des eaux et forêts, catégorie 1, grade A, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur général Adjoint chargé des Programmes du Centre national des semences forestières ;

- Monsieur Ernest Auguste Guiwassa **YELEMOU**, **Officier supérieur du génie militaire**, Colonel, Ingénieur en sciences et techniques de l'eau, est nommé Directeur général de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural (AGETEER).

G. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

- Monsieur Pam **ZAHONOGO**, **Mle 102 684 M**, Professeur titulaire, catégorie P1, 2^{ème} échelon, est nommé Président de l'Université Thomas Sankara (UTS) ;
- Monsieur Windpagnangdé Dominique **KABRE**, **Mle 102 676 W**, Enseignant-chercheur, catégorie P2, 2^{ème} échelon, est nommé Vice-Président chargé des Enseignements et des innovations pédagogiques de l'Université Thomas Sankara ;
- Monsieur Ousséni **SO**, **Mle 104 532 V**, Professeur titulaire, catégorie P1, grade terminal, 1^{er} échelon, est nommé Directeur général de l'Ecole normale supérieure (ENS) ;
- Monsieur Abdoul Aziz **TIEMTORE**, **Mle 45 332 S**, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration des finances du Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) ;
- Monsieur Sondé Dit Boureima **TRAORE**, **Mle 245 226 B**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur financier et comptable du Fonds national pour l'éducation et la recherche (FONER) ;
- Madame Pélagie **BATIONO**, **Mle 83 318 M**, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Directrice de l'administration des finances de l'Ecole normale supérieure ;

- Monsieur Arsène Ratalignian **OUEDRAOGO, Mle 91 680 H**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration des finances du Centre national des œuvres universitaires (CENOU).

H. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

- Madame Djélika Somborigna **DRABO, Mle 244 966 G**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice de la communication et des relations presses.

I. AU TITRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

- Monsieur Ahmed Racine **YAGO, Mle 84 09**, Cadre supérieur de banque centrale, est nommé Directeur de Cabinet.

J. AU TITRE DU MINISTERE DU GENRE ET DE LA FAMILLE

- Monsieur Ousmane **BELEM, Mle 91 964 K**, Conseiller en économie et développement, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles.

K. AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT

- Monsieur Yacouba **SIKO, Mle 75 908 M**, Géographe/Planificateur-Urbaniste, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur général de l'Office national du contrôle des aménagements et des constructions (ONC-AC).

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté **trois (03) décrets**.

Le premier décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration du Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement (FONRID) pour un premier mandat de trois (03) ans.

ADMINISTRATEURS REPRESENTANT L'ETAT

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et de la prospective :

- Monsieur Pouôr-Yerô Thierry-Fabrice **PODA**, Mle **119 293 F**, Inspecteur du trésor.

Au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation :

- Monsieur Potiandi Serge **DIAGBOUGA**, Mle **41 639 G**, Directeur de recherche ;
- Monsieur Souleymane **TOE**, Mle **52 143 R**, Maître de conférences.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES/PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES (PME/PMI)

- Madame Raymonde Baptiste Petronille **TAPSOBA**, Fédération des industries de l'agro-alimentaire du Burkina (FIAB).

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

- Monsieur Ousséni **DIALLO**, Green Cross Burkina Faso.

Le deuxième décret renouvelle le mandat de Monsieur Jean Noël Koungoulé **LAMOUKRI**, de la Confédération paysanne du Faso, Administrateur représentant les organisations de producteurs agricoles au Conseil d'administration du Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement (FONRID) pour une dernière période de trois (03) ans.

Le troisième décret nomme Monsieur Pouôr-Yerô Thierry-Fabrice **PODA**, **Mle 119 293 F**, Inspecteur du trésor, Président du Conseil d'administration du Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement (FONRID) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le Porte-parole du Gouvernement



Wendkouni Joël Lionel BILGO